

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU PETR PAYS TOLOSAN

**Séance du 17 décembre 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le 17 décembre, les membres de l'assemblée délibérante du PETR Pays Tolosan régulièrement convoqués se sont réunis à 18h à la salle des Associations à Paulhac.

**Votants :**

**CCHT :** Chantal AYGAT, Roland CLEMENCON, Gilles MARTIN, Sébastien NOEL, Yvan GONZALES

**CCCB :** Daniel ANTIPOT, Joël CAMART, Diane ESQUERRÉ, Sabine GEIL-GOMEZ, Thierry SAVIGNY, Denis BACOU

**C3G :** Michel ANGUILLE, Nicolas ANJARD, Didier CUJIVES, Patrick PLICQUE, Edmond VINTILLAS, Brigitte GALY, Véronique MILLET

**CCF :** Francis BERGON, Daniel DUPUY, Guy NAVLET, Philippe PETIT, Colette SOLOMIAC

**CCVA :** Jean-Michel JILIBERT, Gilles JOVIADO, Robert SABATIER, Jean-Luc SALIERES, Francine MANDRA

**Absents ayant donné pouvoir :** Gérard GUERCI à Diane ESQUERRÉ, Céline FRAYARD à Thierry SAVIGNY, Jean-Claude ESPIE à Roland CLEMENCON

**Secrétaire de séance :** Sabine GEIL-GOMEZ

*Nombre de délégués : 47*

*Quorum : 24*

*Date de convocation : 9/12/2019*

*Membres présents : 28*

*Pouvoir : 3*

**Domaine :** Administration Générale

**Délibération n° :** 19/127

**Objet :** Dépôt de candidature à l'Appel à Projet « Projet Alimentaire Territorial »

Le Président rappelle que Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) a lancé la 6ème édition de l'appel à projets national du programme national pour l'alimentation (PNA) en partenariat avec le ministère des Solidarités et de la Santé et l'ADEME.

Il vise à soutenir des projets d'intérêt général répondant aux enjeux sanitaires, socio-économiques et environnementaux de l'alimentation s'inscrivant dans l'une des thématiques suivantes :

-l'émergence de **nouveaux** PAT, prenant en compte l'approvisionnement de la restauration collective, la réduction du gaspillage alimentaire et la lutte contre la précarité alimentaire ;

- le développement de projets répondant aux enjeux du PNA concernant la justice sociale, l'éducation alimentaire et l'atteinte des objectifs de la loi EGALIM pour la restauration collective. Il devra s'agir de projets d'essai de projets existants ou de mise en œuvre de nouveaux projets pilotes innovants.

Le dépôt des candidatures devait s'effectuer entre le 30 septembre 2019 et le 25 novembre 2019.

La C3G nous a sollicités pour que le PETR réponde à cet appel à projet qui peut bénéficier et être déployé sur tout son territoire.

Le dossier de candidature du PETR Pays Tolosan - déposé sous le thème 1 : « Soutien à l'émergence de nouveaux Projets Alimentaires Territoriaux » - a été présenté et validé par le Bureau en date du 18 novembre 2019 et envoyé sous forme dématérialisée le 21 novembre 2019.

Cette candidature permettra de structurer une démarche multi-partenariale basée sur des expérimentations initiées ou en projet autour de :

- 1) La transformation de l'agriculture du territoire face au changement climatique : préservation du foncier agricole, installation/transmission d'exploitations, évolution des pratiques agronomiques, renforcement de la biodiversité, structuration filière légumière bio et locale de la production à la consommation en circuit court,
- 2) L'accompagnement de la restauration collective pour un approvisionnement prioritairement local et agro-écologique, une diversification des protéines et une réduction du gaspillage alimentaire,
- 3) L'accessibilité de l'alimentation durable : paniers solidaires, événements, ateliers pédagogiques, éducation à l'alimentation,
- 4) Le renforcement de la cohésion territoriale, création d'emplois, valorisation du patrimoine alimentaire, agrotourisme, mobilisation citoyenne, revitalisation économique des centres bourgs (articulation entre producteurs et consommateurs), enjeux d'alimentation durable dans les structures collectives dans un territoire à l'articulation entre métropole et campagnes.

Le PETR Pays Tolosan assurera la coordination entre les acteurs et partenaires pour la rédaction du PAT : le déploiement des actions et opérations seront intégrées au projet de territoire du PETR Pays Tolosan 2020-2027.

La pré-sélection se déroulera fin janvier 2020 et les résultats seront connus au printemps 2020.



Nicolas ANJARD demande si ce Projet Alimentaire Territorial sera en lien avec les collèges et lycées du territoire, ce à quoi Didier CUJIVES répond par l'affirmative, puisque ce projet touche l'ensemble du territoire. Sabine GEIL-GOMEZ indique que le CD 31 a déjà engagée cette dynamique dans les collèges. Diane ESQUERRÉ demande si du personnel du PETR sera dédié à l'animation de ce projet : Thierry SAVIGNY indique que ce projet sera suivi en régie et par un prestataire, un Bureau d'Etude spécialisé. Philippe PETIT confirme que la complexité de cette thématique nécessite l'intervention de Bureau d'Etude externe et souligne la pertinence de l'action de la SCIC de Gragnague. Didier CUJIVES précise qu'il n'y a pas de recrutement prévu au sein du PETR pour ce projet.

Un budget prévisionnel a été intégré au dossier de candidature. Il sera porté à l'ordre du jour lors d'un prochain Conseil Syndical, si la candidature du PETR est retenue.

<b>Budget Prévisionnel pour le Projet Alimentaire Territorial</b>			
<b>Total DEPENSES</b>	<b>71 430.00</b>	<b>Total RECETTES</b>	<b>71 430.00</b>
PETR - Coordination du PAT	12 000.00	ADEME	50 000.00
Prestations externes	59 430.00	Leader	7 144.00
		Autofinancement	14 286.00

Entendu l'exposé du Président,

Et après en avoir délibéré,

Le Conseil Syndical, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

APPROUVE le dépôt de la candidature du PETR Pays Tolosan à la 6ème édition de l'appel à projets national du programme national pour l'alimentation (PNA)

Ainsi délibéré les : jour, mois et an désignés, au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme, le 17 décembre 2019.

Le Président,



Didier CUJIVES

Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication  
Fait et délibéré en séance du 17 décembre 2019  
Au registre sont les signatures